

BULLETIN INTERSYNDICAL

ANCIENNETÉ INTERÉTABLISSEMENTS

17 FÉVRIER 2026

En 2023, le gouvernement du Québec, par la voix du premier ministre François Legault et du ministre de la Santé, Christian Dubé, annonçait la création de Santé Québec. Parmi les promesses faites, il y avait celle de mettre en place des possibilités pour que vous puissiez obtenir plus facilement un poste dans un autre établissement du réseau, selon vos besoins et aspirations.

Un an après la mise en place de Santé Québec, cette promesse n'est toutefois pas encore devenue réalité. Malgré les attentes élevées, vous ne pouvez toujours pas utiliser votre ancienneté pour obtenir un poste dans un autre établissement. Cette situation est décevante et difficile à comprendre, surtout dans un contexte où le réseau a grand besoin de stabilité et de rétention du personnel.

Devant ce constat, les syndicats du réseau de la santé et des services sociaux (APTS, FIQ, FP-CSN, FSSS-CSN, FSQ-CSQ, SCFP-FTQ et SQEES-FTQ) ont choisi de s'unir pour défendre vos droits. Ensemble, nous réclamons des changements concrets afin que vous puissiez obtenir un poste dans un autre établissement que le vôtre. Depuis maintenant deux mois, des négociations sont en cours pour permettre aux personnes salariées d'utiliser leur ancienneté lorsqu'elles souhaitent obtenir un poste dans un autre établissement du réseau si celui-ci est toujours vacant après affichage interne.

Pour nous, il s'agit d'une mesure simple, juste et logique, qui reconnaît l'ancienneté que vous avez acquise au fil des années. Nous demandons qu'un poste soit d'abord affiché localement et que, s'il demeure vacant, il soit ensuite offert à l'ensemble des personnes déjà à l'emploi du réseau.

Nous demandons également la fin d'une pratique que nous jugeons injuste : l'imposition d'une nouvelle période de probation lorsque vous changez d'établissement. Une personne qui a déjà fait ses preuves dans le réseau ne devrait pas avoir à recommencer à zéro simplement parce qu'elle change de milieu de travail.

Du côté patronal, nos demandes ont été bien reçues et sont présentement étudiées. Une ouverture à la discussion et à la recherche de solutions a été démontrée, ce qui nous permet d'envisager la suite des échanges de façon constructive.

Nous vous tiendrons informés de la suite de nos discussions !

